

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Demande de subvention pour l'achat de mon vélo

VOS INFORMATIONS :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES, NEUFS OU D'OCCASION :

- vélo classique dit « de route » ou « city », vélo à assistance électrique (VAE), vélo tout chemin (VTC), vélo tout terrain (VTT), vélo cargo, vélo pliant, bi et tri porteur pour transport d'enfants de type vélo rallongé (ou longtail)

MONTANT⁽¹⁾ : €

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- ☐ Copie du livret de famille (uniquement pour l'achat d'un vélo cargo)
- ☐ La facture nominative acquittée, datée et signée, fournie par le professionnel, faisant apparaître le fournisseur et la désignation du matériel
- ☐ Pour les vélos d'occasion, un justificatif d'achat d'une structure agréée datée et signée, faisant apparaître la désignation du matériel
- ☐ Copie du diplôme « savoir rouler » (uniquement pour l'achat d'un vélo de moins de 26 pouces)

DOSSIER À RETOURNER PAR VOIE POSTALE :

Monsieur le maire
Hôtel de Ville
11 place du Général de Gaulle
BP 20033
59783 Marquette-lez-Lille CEDEX

Fait à Marquette-lez-Lille, le / /

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

ou PAR MAIL :

developpementdurable@marquettelezlille.fr

ou DÉPÔT À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

(1) Subvention à hauteur de 50% du coût global du dispositif plafonnée à 150€ pour l'achat d'un vélo de 26 pouces ou plus, plafonnée à 100€ pour l'achat d'un vélo de moins de 26 pouces. Une seule demande de subvention par dispositif sera accordée par foyer, tous les 4 ans. Dans la limite des crédits inscrits au budget municipal annuel. Les informations personnelles sont collectées pour la seule finalité présentée dans ce formulaire, à savoir l'enregistrement et l'instruction des demandes d'accès à la « prime développement durable », et à destination uniquement de la direction du développement durable et direction des finances. Vos données sont conservées pour une durée de 4 ans. Pendant cette période, la ville de Marquette-lez-Lille met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Vous disposez également du droit à déposer une réclamation ou une plainte auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente dans le domaine de la protection des données à caractère personnel ou de contacter le délégué à la protection des données mutualisé de la ville de Marquette-lez-Lille à dpd-mutualises@lillemetropole.fr